



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 février 2018

n° 012-18

**Objet :** *RS - Passation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges et la société foncière H&B pour l'aménagement d'une partie de la voirie d'accès aux logements « Terre d'Opale » sur la commune de Bassens*

- date de convocation le 02 février 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 33

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Michel Dantin - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Sylvie Vuillemet
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Josiane Beaud à Jean-Marc Léoutre - de Driss Bourida à Sylvie Koska - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Lionel Mithieux à Michel Dyen - de Pierre Perez à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 14

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Christiane Boisselon - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Damien Regairaz

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 08 février 2018**

délibération n° 012-18

objet **RS - Passation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges et la société foncière H&B pour l'aménagement d'une partie de la voirie d'accès aux logements « Terre d'Opale » sur la commune de Bassens**

---

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que la voie publique qui dessert l'opération « Bassens côté sud » sur l'ancien tènement Haulotte-Brossette à Bassens, est classée voirie d'intérêt communautaire. A ce titre, Chambéry métropole - Cœur des Bauges est maître d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de voirie.

La première section de cette nouvelle voie a été créée en 2015 pour desservir les premières opérations immobilières du site en bordure de la rue de la Martinière.

Une seconde tranche de travaux est planifiée en février/mars 2018 pour permettre la desserte de l'opération immobilière « Terre d'Opale » en cours de construction par la société foncière H&B.

Les travaux concernés incluent les prestations suivantes :

- la réalisation du trottoir en pied d'immeuble,
- la réalisation des places de stationnement le long du trottoir,
- la mise en œuvre de la sous-couche de la chaussée en enrobé pour faciliter l'accès aux entrées du futur immeuble,
- la mise en œuvre du nouvel éclairage public,
- la réalisation de fosses d'arbres et la plantation des végétaux.

Afin de réaliser ces aménagements contigus à la construction de l'immeuble « Terre d'Opale » et à ses abords côté voie privée, il est proposé que Chambéry métropole - Cœur des Bauges délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'aménageur, la société foncière H&B, pour les abords côté voie publique. L'objectif est d'assurer une bonne coordination des travaux de voirie et du bâtiment et de garantir la livraison des abords de l'immeuble dans le délai imparti permettant l'emménagement des futurs propriétaires.

Pour ce faire, il convient d'établir une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour définir le périmètre des travaux d'aménagement, objet de la délégation, ainsi que les modalités de remboursement des frais avancés par l'aménageur.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 80 000 € TTC.

Le projet de convention est annexé à la présente décision.

**Vu** l'article 4 alinéa 2-I des statuts de Chambéry métropole, qui dispose que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 09 janvier 2017, déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant l'approbation des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Xavier Dullin ne prenant pas part au vote) :**

**Article 1 : approuve** la passation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage confiant à la société foncière H&B les travaux d'aménagement de la partie contiguë de la voie d'intérêt communautaire à l'opération immobilière « Terre d'Opale » à Bassens,

**Article 2 : autorise** le président ou son représentant à signer la convention,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 012-18

Objet de l'acte : RS - Passation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges et la société foncière H&B pour l'aménagement d'une partie de la voirie d'accès aux logements « Terre d'Opale » sur la commune de Bassens

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 3 - Conventions de Mandat 1 - Délibérations  
1 - Autorisation de signer la convention

Date de l'acte : 08 février 2018

Annexe : Projet Convention délégation maitrise d'ouvrage H&B à Bassens;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180208-lmc1H20625H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20625H1

Date de transmission en Préfecture : 15 février 2018

Date de réception en Préfecture : 15 février 2018